



Liquidation judiciaire fonds de commerce

Par midogcat, le 23/05/2016 à 22:40

bonjour

tout d'abord merci de bien vouloir essayer de résoudre gratuitement mon problème

nous avons déposé le bilan d'un fonds de commerce il y a un an

Un mandataire judiciaire a été nommé pour la liquidation

nous sommes passés devant le Tribunal de commerce car nous avons un acheteur pour le fonds de commerce

nous n'avons pas déposé le bilan pour les murs

mais le jugement n'a pu être rendu car nous avons en suspens une mise en examen qui est passible d'un procès

Donc le fonds de commerce a été saisi par le TGI

Nous avons pris un avocat pour demander au juge de statuer sur la vente du fonds de commerce en mettant le fruit de cette vente sous séquestre dans l'attente du jugement car sans autorisation du juge pour la vente du fonds de commerce nous ne pouvons pas vendre les murs

tout est bloqué

de plus le fonds de commerce se déprécie de jour en jour

Le juge a "passé" le dossier au Procureur afin qu'il donne son avis

Mais toujours rien

Comment peut-on faire pour accélérer cette procédure auprès du Procureur et aussi du Juge d'Instruction?

Merci pour votre réponse

Cordialement